

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE – NOTE D'INFORMATION – N°1 JANVIER 2026**Championnats de France – Cognac**

En raison de la hausse de participation en filière Elite et de l'augmentation du numerus en National B TC, la compétition se tiendra sur 3 jours, du vendredi 5 au dimanche 7 juin, avec un début de compétition le vendredi en début d'après-midi. Le planning prévisionnel paraîtra prochainement.

Cartes de compétition

Les cartes de compétition pour les SIR et les finales nationales (National A et Elite) sont à envoyer 10 jours en amont de la compétition, comme stipulé dans le dossier technique de chaque compétition.

- Précision pour la catégorie NA 8-16ans : la carte du combiné 1, correspondant aux exigences du programme NBTC, est à donner directement en salle d'échauffement. Seule celle du combiné 2 est à envoyer.
- Rappel du cas particulier du CdFE où toutes les cartes sont à envoyer 10 jours avant la compétition.

Rappels concernant les juges

Les juges doivent être engagés en même temps que les gymnastes lors des SIR et des finales nationales. Néanmoins, le nom du juge peut être modifié / ajouté jusqu'à 15 jours avant la compétition. Merci de respecter ce délai afin que l'organigramme du jury puisse être établi.

→ Pour les SIR et finales, les juges engagés sont tenus d'être présent sur toute la durée de la compétition, considérant la (les) journée(s) où les unités du club concourent. Les réunions de juges sont obligatoires : si le club ne participe qu'à partir du samedi après-midi par exemple, le juge doit être présent dès le samedi matin à la réunion et prêt à juger.

→ Lors des engagements, il est fortement recommandé de préciser sous forme de commentaires la disponibilité des juges engagés, dans le cas où ils sont plusieurs à pouvoir œuvrer.

→ Sur les SIR et les finales nationales, un gymnaste ne peut pas être également juge sur la même journée de compétition (cf. RT GAc 2025-2026 p. 34).

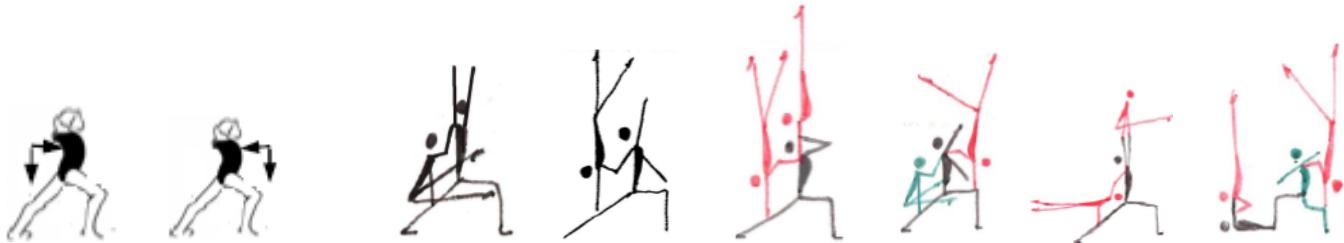
Clarifications relatives au jugement de l'exécution – Toutes catégories compétitives

Le jugement à l'exécution concerne : les éléments de difficulté (qu'ils soient déclarés ou non), leurs montées et descentes ainsi que les éléments chorégraphiques (pirouettes, grand jeté...)

→ Les fautes d'amplitude et d'exécution dans les pas chorégraphiques et les acrobaties qui ne sont pas répertoriées (exemple souplesse arrière sur les avant-bras, roue sur la tête...), par exemple les pointes de pieds, l'extension des bras et des jambes... n'entrent pas dans le jugement à l'exécution, sauf en cas de chute ou de « *trébuchement / faux pas en dehors des éléments* » (fautes techniques, article 46.7.7.)

→ Toutefois, les juges artistiques peuvent considérer des manquements dans la qualité gestuelle dans leur réponse à la question du critère « performance réalisation » : *Est-ce que tous les partenaires ont une grande amplitude dans l'exercice ?*

Eléments statique en fente : le point d'appui du (de la) semi(e) peut être placé sur l'épaule ou la hanche/taille de la base. Cependant, l'utilisation du coude ou de l'avant-bras pour s'appuyer sur le dos ou le corps de la base est considérée comme un appui supplémentaire. (0,5 pt en exécution)



Eléments dynamiques de groupes en hélicoptère (cf. NL n° 5 nov. 2025 FIG) :

les P doivent rester dans la même position (ne peuvent pas pivoter avec V).

En cas de non-respect :

- valeur de difficulté non-accordée ;
- l'élément ne compte pas pour les exigences spécifiques ;
- des pénalités d'exécution s'appliquent pour pas supplémentaires des P (et le cas échéant sous-rotation, position de corps, amplitude...)



Clarifications relatives au jugement de l'artistique – Toutes catégories compétitives

La grille d'évaluation artistique n'a pas changé cette saison, néanmoins, la dernière newsletter FIG apporte des précisions quant au questionnaire utilisé par les juges à l'artistique. La traduction est fournie à la fin de ce document et sera mise en ligne sur la base documentaire GAc.

Clarifications relatives aux pénalités du juge à la difficulté – Toutes catégories compétitives

La pénalité pour inversion d'élément (0,3) n'est appliquée qu'une fois par exercice, quel que soit le nombre d'éléments impliqués par l'(les) inversion(s).

La pénalité de 0,3 pour réalisation d'un élément non déclaré remplaçant un élément déclaré et remplissant ainsi l'exigence ne peut s'appliquer qu'en imposé (Fédéral, National B) et semi-imposé (National A 8-16, Elite Avenir). Elle s'applique à chaque infraction sur un exercice.

→ Ces deux pénalités, communément appelées « *erreurs de carte* », sont toutefois différentes. Elles peuvent se cumuler sur un même exercice.

En imposé, dans le cas où deux éléments sont réalisés alors qu'ils sont de la même famille, c'est l'ordre chronologique qui détermine quel élément est conservé. Les exemples du guide de la notation, page 24, sont modifiés de la façon suivante :

En Fédéral, l'unité déclare et réalise deux éléments de la grille dynamique 2 et aucun de la grille dynamique 1	Difficulté : Ok pour le premier élément réalisé en dynamique 2 seulement Exigence : 1 point (famille Dynamique 1 non représentée)
En Fédéral ou en National B, l'unité réalise deux éléments de la même famille (par exemple deux pyramides ATR)	Exigence : OK Difficulté : OK seulement sur l'élément déclaré. Si 2 éléments sont déclarés : prise en compte du premier réalisé et erreur de carte 0,3
En National B trio ou quatuor, l'unité réalise les deux éléments statiques sur des bases de la même catégorie (identifiée par la même couleur dans les grilles)	Difficulté : OK pour le premier élément réalisé. Exigence : 1 point (le 2 ^e élément étant interdit, il ne valide pas l'exigence)

Réalisation des pyramides statiques en groupe. En catégories National B et NA 8-16 combiné 1, pour les trios et quatuors, il est possible de réaliser les pyramides statiques de façon liée, sans retour au sol de V entre les deux. En revanche, il est obligatoire sur le combiné 2 "Aspire" des NA 8-16 et en Elite Avenir de réaliser des constructions séparées pour chaque pyramide statique, qu'elle soit imposée ou libre.

Choix des pyramides statiques libre (NA 8-16 ans et Elite Avenir) en groupe : Les éléments collectifs libres ne peuvent pas être choisis dans les grilles d'éléments imposés. Pour les groupes, la base de la pyramide statique optionnelle peut être de la même catégorie que les bases des pyramides imposées utilisées, mais elle doit être d'une case différente dans les TdD, que la pyramide imposée ait été utilisée ou non dans l'exercice. Cela vaut pour les variations de ces mêmes bases.

Exemple :



Clarifications relatives aux éléments de difficultés

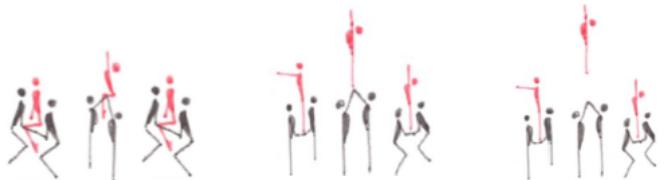
Dans toutes les catégories, il est possible d'enchaîner deux éléments individuels (par exemple poirier 2" puis healy, souplesse arrière puis flip décalé, maintien en arabesque puis souplesse avant...) Attention toutefois au respect des autres exigences le cas échéant : éléments de la même famille réalisés par chaque partenaire en fédéral par exemple...

Dans les programmes semi-imposés et libres, l'élément de souplesse Healy, s'il est associé à une rotation à l'ATR en valse (de 180° à 720°) est comptabilisé comme 2 éléments.

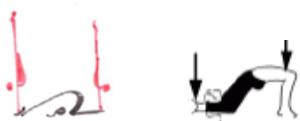
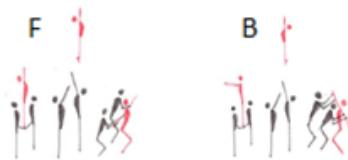
Elément Fédéral dynamique 1 duo 2D : P peut réaliser une roulade arrière pendant la poussée de V en flip. L'important est que le flip soit bien terminé.



Eléments Fédéral dynamique 1 trio D2 F2 J2 ;
Fédéral dynamique 1 quatuor C2, D2, E2, F2, I2, J2 ;
National B trio rattrapes A2 E1 ; National B quatuor rattrapes A1, C1, F1, G1, H1 : le placement des bras de V est libre.



→ Dans les éléments similaires en sortie (par exemple fédéral trio dynamique 2 F1 et F2), le placement de bras de V est également libre. Toutefois, l'orientation des P, de face ou de dos à V, lors de l'accompagnement au sol doit être conforme au dessin (B ou F).



En trio, les éléments avec deux partenaires agissant comme voltigeuses peuvent être réalisés avec n'importe quelle partenaire agissant en tant que porteuse. Toutefois, il est rappelé que pour valider l'exigence d'un ATR en NATC, ELES, ELJU et ELSE, c'est bien à la voltigeuse identifiée en tant que telle dans l'exercice de réaliser l'ATR.

Acro Companion

Le déploiement de l'outil est terminé. Des visios ont été organisées afin d'accompagner les utilisateurs dans sa prise en main. Trois temps d'information ont été proposés en fonction des profils d'utilisateurs :

- Les managers de clubs : responsables d'acheter des crédits de cartes de compétition ;
- Les entraîneurs / juges niveau 1 & 2 : responsables de créer les cartes sur les programmes français : programmes imposés Fédéral et national B ;
- Les entraîneurs / juges niveau 3 & 4 : responsables de créer les cartes sur les programmes français : programmes semi-imposés (National A 8-16, Elite Avenir) et libres (National A TC, Elite Espoir, Junior et Senior).

→ les enregistrements de ces visios sont accessibles sur la plateforme [IMAgym](#) (accès libre grand public, onglet GAc – compétition). Des chapitres et résumés ont été créés afin de faciliter le visionnage. Pour y accéder, il faut lancer la lecture puis cliquer en haut à droite de l'écran sur ce symbole :



- La génération des cartes de compétition via l'outil Acro Companion n'est pas obligatoire.
- Rappel important : Vous devez impérativement être répertorié en tant que « manager » pour acheter des cartes vous donnant accès au programme français. Sans cela vous n'aurez accès qu'aux programmes FIG. Pour toute question relative aux comptes « managers » et « entraîneurs », vous pouvez contacter Sophie COUDERT : sophie.coudert-marion@ffgym.fr

Vigilance : le cas échéant, une pénalité de 0,3 peut être appliquée pour carte illisible selon les autres supports utilisés pour créer une carte de compétition.

Précisions sur les tenues

Le code FIG précise que le diamètre des strass doit être limité à 1 cm. Si une certaine souplesse sera observée sur les compétitions françaises sur ce point, il est rappelé aux entraîneurs d'être vigilants quant à la sécurité des gymnastes, en particulier d'éviter les miroirs qui peuvent être tranchants. Une attention sera portée sur ce point en compétition.

Base Documentaire GAc / Newsletter FIG

L'ensemble des documents à destination des entraîneurs et des juges a été actualisé et mis en ligne (ils prennent en compte les précisions apportées l'année précédente).

En particulier, le guide de la notation est mis à jour (édition janvier 2026). Par rapport à l'édition de septembre 2025, seule la page 24 a été modifiée.

Le code de pointage, le règlement des catégories d'âges et les Tables de Difficulté FIG sont complétés par des newsletters. La dernière en date est la n°5 (nov. 2025). Les entraîneurs et juges des niveaux de pratique National A et Elite sont invités à s'y référer.

NB : la « *Fédération Internationale de Gymnastique* » (FIG) a été renommée en « *World Gymnastics* ».

Excellente saison sportive !

La CNS Gymnastique Acrobatique
cnsgac@ffgym.fr

Gymnastique Acrobatique - Outil d'évaluation de la performance artistique

PARTENARIAT	Niveau de réalisation		
	NON	+/-	OUI
Existe-t-il un niveau de maturité acceptable entre tous les partenaires ?	0	0,2	0,4
<i>Correspondance en termes de stade de développement biologique et physiologique d'un athlète, y compris la croissance musculosquelettique, le statut hormonal et la coordination neuromusculaire, et son influence sur la cohérence du partenariat et de la capacité des athlètes à performer de manière égale.</i>	Différences importantes en matière de maturité, entraînant une contribution déséquilibrée à la performance.	Différences modérées en matière de maturité, mais sans incidence importante sur la contribution équilibrée à la performance.	Tous les gymnastes ont un niveau de maturité très similaire, ce qui permet une contribution équilibrée à la performance.
Existe-t-il un bon niveau de préparation technique et physique entre tous les partenaires ?	0	0,1	0,3
<i>Degré de capacité et proportionnalité entre les partenaires pour exécuter correctement les éléments techniques et chorégraphiques de l'exercice.</i>	Différence importante dans leurs capacités physiques et/ou techniques, affectant la qualité de la performance	La performance est satisfaisante, même si certaines différences sont visibles au niveau des capacités physiques et/ou techniques, affectant la qualité.	Tous les gymnastes font preuve d'un haut niveau de capacités physiques et techniques et réalisent des performances équivalentes.
Existe-t-il une connexion visible et cohérente entre tous les partenaires ?	0	0,1	0,3
<i>Capacité à interagir et à communiquer efficacement pendant la chorégraphie, démontrant complicité et cohérence émotionnelle tout au long de la performance.</i>	Aucune connexion apparente ; ils semblent agir individuellement. Le partenariat manque d'harmonie ou de coordination. Interaction minimale ; connexion ou confiance non évidentes.	Il existe une connexion visible mais intermittente, qui diminue et n'est pas maintenue tout au long de l'exercice. Les partenaires sont la plupart du temps connectés, mais la connexion est perdue dans certaines parties de l'exercice.	Une connexion claire et cohérente est maintenue tout au long de l'exercice. Interaction forte et continue. Excellent travail d'équipe en parfaite harmonie.

PERFORMANCE / RÉALISATION	Niveau de réalisation		
	NON	+/-	OUI
	0	0,2	0,4
Y a-t-il une fluidité continue et des parties avec une synchronisation parfaite ?			
<i>Capacité à enchaîner de manière fluide les mouvements et les séquences chorégraphiques avec les éléments de difficulté, créant ainsi un flux continu, unifié et naturel. Des mouvements synchronisés sont inclus et bien exécutés dans l'exercice.</i>	Interruptions évidentes entre les séquences et/ou interruption importante causée par une chute. Aucune partie synchronisée dans l'exercice et/ou synchronisation mal exécutée.	Connexions généralement fluides, avec très peu de pauses, d'ajustements ou d'erreurs, ce qui impacte peu l'exercice. L'exercice comprend des éléments chorégraphiques et/ou de difficulté bien synchronisés.	Enchaînements fluides entre les mouvements et les éléments de difficulté, sans interruption L'exercice présente de nombreux éléments chorégraphiques et/ou de difficulté parfaitement synchronisés.
Est-ce que tous les partenaires ont une grande amplitude dans l'exercice ?	0	0,1	0,3
<i>En référence à l'extension du corps et à l'amplitude des mouvements chorégraphiques, en utilisant la plus grande amplitude de mouvement/espace possible ou en utilisant la subtilité et les nuances indiquées par la musique.</i>	Restrictions évidentes en termes d'amplitude dans de nombreux éléments chorégraphiques. Les mouvements sont petits ou restreints ; manque d'amplitude dans les mouvements.	Restrictions d'amplitude sur certains éléments chorégraphiques. L'amplitude varie tout au long de l'exercice ; certains moments présentent une amplitude complète, mais celle-ci n'est pas maintenue de manière constante.	Mouvements effectués avec l'amplitude maximale, maintenue tout au long de l'exercice.
Est-ce une chorégraphie originale et crée-t-elle une identité personnelle ?	0	0,1	0,3
<i>La manière dont les partenaires combinent tous les aspects de l'exercice et établissent un lien avec le public et les juges et/ou transmettent une histoire ou un message dans un style distinctif. Les athlètes et l'exercice sont mémorables. L'accent mis sur la performance chorégraphique, L'imagination, l'originalité et la créativité, est valorisé.</i>	La performance ne raconte pas d'histoire, ne communique pas de message et ne développe pas d'identité. Composition prévisible, sans idées innovantes ni connexion avec le public/les juges.	Bien que la performance présente des mouvements ou des combinaisons créatifs, elle ne raconte pas d'histoire claire et ne transmet pas de message précis. Elle fait preuve d'une certaine originalité, mais comporte des sections limitées ou répétitives.	La performance communique pleinement une histoire ou un message dans un style distinctif, avec des concepts inédits, exempts de clichés et de schémas répétitifs Identité personnelle claire ; composition originale et cohérente sur le plan stylistique.

	Niveau de réalisation		
EXPRESSION	NON	+/-	OUI
Est-ce que tous les partenaires projettent une émotion correcte de l'exercice ?	0	0,2	0,4
<i>Le degré d'émotion projetée par les gymnastes, en harmonie avec le thème de la chorégraphie et l'état d'esprit de la musique (le "mood"). L'émotion doit être créée par le langage corporel et les mouvements, la chorégraphie et les expressions faciales en accord avec le style de la performance. Les expressions faciales extrêmes, le play-back et la violence sont interdits et ne sont pas considérés comme de l'expression.</i>	La performance ne montre aucune émotion. L'expression et l'émotion sont absentes ou sans rapport avec le thème/la musique. Les expressions faciales extrêmes, le play-back et/ou la violence sont utilisés dans l'exercice.	L'émotion est parfois transmise au cours de l'exercice, mais son intensité s'estompe à certains moments. Une certaine intention émotionnelle, mais incohérente.	L'émotion est maintenue de manière constante et cohérente tout au long de l'exercice, sans perte d'intensité à pratiquement aucun moment de l'exercice. Émotion forte exprimée de manière claire et cohérente en rapport avec le thème et la musique.
Existe-t-il une harmonie de l'expression entre les partenaires ?	0	0,1	0,3
<i>Capacité des partenaires à intégrer harmonieusement l'expression corporelle, faciale et émotionnelle aux composantes musicales et chorégraphiques ET entre eux. Collectivement, les partenaires doivent maintenir une cohérence interprétative tout au long de l'exercice, sans générer une interprétation étrange, illogique ou superficielle, quelle que soit la manière dont elle est exécutée.</i>	Aucun des partenaires n'utilise son corps efficacement, effectuant des mouvements qui ne reflètent pas l'émotion de la musique, avec des expressions faciales faibles et incohérentes. Présentation émotionnelle différente ou déconnectée entre les partenaires.	Il existe des incohérences marquées dans l'utilisation complète et efficace du corps, et leurs expressions faciales semblent faibles, illogiques ou déconnectées de l'émotion de la musique. Une certaine intention expressive est présente, mais elle n'est pas maintenue tout au long de l'exercice et/ou harmonisée entre les partenaires.	Tous les partenaires utilisent pleinement et efficacement les expressions corporelles et faciales, avec des mouvements qui incarnent parfaitement l'émotion de la musique et transmettent avec force les sentiments. Expression émotionnelle harmonieuse et unifiée entre les partenaires.
Est-ce que l'émotion est maintenue durant tout l'exercice ?	0	0,1	0,3
<i>Capacité des partenaires à maintenir de manière constante l'émotion projetée et interprétée tout au long de l'exercice. Intensité émotionnelle sur la durée</i>	Les gymnastes ne laissent transparaître aucune émotion à aucun moment. Manque d'engagement émotionnel ; la performance semble neutre.	Les gymnastes expriment leurs émotions de manière incohérente pendant l'exercice. Des moments expressifs apparaissent, mais ne sont pas continus.	Les gymnastes projettent leurs émotions tout au long de l'exercice. Projection émotionnelle constante du début à la fin.

CRÉATIVITÉ	Niveau de réalisation		
	NON	+/-	OUI
L'unité montre-t-elle une variété d'éléments et exécute-t-elle des éléments rarement réalisés ?	0	0,2	0,4
<i>Les athlètes présentent différents types d'éléments (points d'appui, positions du corps en statique et sur les éléments dynamiques, niveaux, direction, position de départ ou d'arrivée, transition) au cours d'un exercice. Cela comprend des éléments ayant un fort impact visuel et d'autres moins visibles. La variété des éléments peut inclure des éléments collectifs et individuels.</i>	Peu ou pas de variété dans les éléments exécutés, répétitions d'éléments similaires tout au long de l'exercice. N'exécute que des éléments simples pour atteindre les exigences spécifiques de composition.	Une variation des éléments (point d'appui, forme de corps, direction, etc.) tout au long de l'exercice OU un élément rarement exécuté dans l'exercice.	Plusieurs variations d'éléments (point d'appui, forme, direction, etc.), Y COMPRIS un élément rarement exécuté ayant un impact visuel significatif (élément ou variation inhabituel).
L'unité fait-elle preuve d'originalité et d'inventivité pendant tout l'exercice ?	0	0,1	0,3
<i>Imagination, originalité, inventivité, inspiration dans l'EXERCICE, avec son propre style qui la distingue des autres et qui présente de nombreux mouvements, combinaisons et concepts nouveaux et créatifs qui n'ont jamais été vus auparavant, sans mouvements répétitifs.</i>	La chorégraphie ne présente aucun mouvement créatif, ou aucune combinaison ou aucun intérêt. Les mouvements sont simples, répétitifs et isolés tout au long de la performance. L'exercice semble standard ; aucune idée ou structure originale.	La chorégraphie comporte des mouvements ou des combinaisons créatifs, mais avec peu d'intérêt. Elle utilise quelques positions isolées ou des mouvements répétitifs. Elle fait preuve d'une certaine originalité, mais les sections sont limitées ou répétitives. Elle comporte quelques détails originaux, mais la composition générale est conventionnelle.	La chorégraphie est d'un style singulier, associant des mouvements innovants fréquents, des combinaisons et des concepts originaux, sans positions isolées ni répétitions. Très originale et inventive.
Y a-t-il des montées et descentes spéciales / différentes ?	0	0,1	0,3
<i>Les entrées et les sorties des éléments doivent être fluides et s'enchaîner facilement, tout en faisant preuve de variété, de créativité et d'originalité.</i>	Toutes les entrées/sorties sont standards ou mécaniques.	Certaines entrées/sorties sont créatives ou intéressantes.	Presque toutes les entrées/sorties sont créatives et intéressantes.

MUSICALITÉ	Niveau de réalisation		
	NON	+/-	OUI
Est-ce que l'exercice correspond aux thèmes / spécificités et à l'ambiance de la musique ?	0	0,2	0,4
<i>La chorégraphie doit refléter le style, le rythme et l'énergie de la musique à travers les mouvements et la dynamique des gymnastes. L'état d'esprit musical (le "mood") fait référence aux émotions et aux sentiments que la musique est censée susciter.</i>	La chorégraphie ne reflète pas le caractère / thème de la musique : les mouvements ne sont pas conformes au style, au rythme ou à l'énergie musicale. L'état d'esprit (le mood) n'est pas exprimé ou est totalement incohérent avec l'intention émotionnelle de la musique. Les mouvements n'ont aucun rapport avec le caractère / thème ou l'émotion de la musique.	La chorégraphie varie entre une connexion faible et occasionnelle avec le caractère/thème de la musique et un reflet adéquat de celui-ci. L'état d'esprit de la musique (le mood) est exprimé pendant la majeure partie de la routine exercice, mais avec quelques lacunes ou manques. Alignement partiel avec l'état d'esprit musical (le mood).	La chorégraphie reflète avec une grande précision le caractère/thème et l'état d'esprit de la musique (le mood), et s'exprime de manière constante tout au long de l'exercice. Les mouvements reflètent pleinement le style, l'état d'esprit (le mood) et le caractère/thème de la musique.
Les phrases musicales, les accents et le rythme sont-ils respectés et utilisés tout au long de l'exercice ?	0	0,1	0,3
<i>Les mouvements chorégraphiques doivent être coordonnés, commencer et finir en synchronisation avec les phrases musicales, afin de créer une cohérence entre la musique et la chorégraphie/les éléments d'un exercice. Les accents musicaux doivent correspondre aux mouvements chorégraphiques et techniques qui soulignent la dynamique de la musique.</i>	Aucun respect pour les phrases ou les accents musicaux, ce qui donne l'impression que la musique est déconnectée de la chorégraphie. Accents manqués ; fréquents moments hors du rythme.	La chorégraphie reste généralement bien synchronisée avec les phrases musicales, avec seulement quelques différences mineures ; la plupart des accents sont clairement marqués par les mouvements, et les nuances musicales sont respectées, mais avec un impact limité. Généralement aligné avec le rythme ; quelques accents manqués.	Les mouvements sont parfaitement synchronisés avec les phrases musicales et les accents, ce qui améliore la performance et exprime un sentiment d'unité musicale totale. Synchronisation parfaite avec le rythme et utilisation des accents tout au long de l'exercice.
La chorégraphie est-elle en harmonie avec la musique ?	0	0,1	0,3
<i>Connexion entre les mouvements chorégraphiques et la musique, créant une performance harmonieuse et puissante.</i>	Les mouvements ne sont jamais ou presque jamais liés à la musique. Les mouvements et le phrasé sont déconnectés, la musique est principalement en arrière-plan.	Les mouvements chorégraphiques sont souvent en parfaite harmonie avec la musique, mais pas toujours de manière claire et puissante. Harmonie générale entre les mouvements et la musique, mais manque de précision dans le timing à certains moments.	Les mouvements chorégraphiques sont en parfaite harmonie avec la musique, créant une expérience immersive et unifiée, claire et puissante. La parfaite intégration entre la chorégraphie, le phrasé et la structure musicale.